

Charte d'engagement de l'utilisateur des ressources informatiques du lycée

Ce document est annexé au règlement intérieur du lycée.

Dans le cadre du partenariat de l'académie de Toulouse et de la Région Occitanie, le lycée Henri Matisse est labellisé « Lycée numérique ».

À ce titre, tous les élèves de seconde du lycée reçoivent gratuitement, sous réserve de la signature de la Charte d'engagement IoRdi de la Région, un ordinateur portable avec une suite logicielle dénommée **MCNL**, Mon Cartable Numérique du Lycéen.

Pour plus d'information sur la suite **MCNL**, consultez :

<https://www.ac-montpellier.fr/mon-cartable-numerique-lycee-mcni-124318>

La Région Occitanie met également à disposition des élèves et étudiants :

- X un ensemble **d'équipements fixes** répartis dans les salles et disposant d'un accès filaire **sécurisé et filtré** au réseau Internet.
- X un accès **filtré** au réseau Internet via des bornes **Wifi** dénommées **"IoRdi"** dans tout l'établissement et depuis n'importe quel équipement personnel (*ordinateur portable, LoRdi, smartphone...*).
- X des manuels numériques (*selon les disciplines*)
- X un ENT (*environnement numérique de travail*)

Le lycée met à disposition des élèves et étudiants :

- X un **identifiant** et un **mot de passe personnel** fournis en début d'année
- X un **espace de travail numérique** pour stocker des **fichiers à caractère pédagogique**
Cet espace de travail sera conservé durant l'année suivante (hors téléchargements) sous réserve de l'intégrité matérielle des supports de stockage
- X des **ressources numériques** via un portail accessible via l'ENT
- X une **maintenance de premier niveau** de tous les équipements non personnels et de l'accès à Internet

Toutes ces ressources impliquent de la part des utilisateurs une certaine discipline et une rigueur dans leur utilisation afin de les maintenir en bon état de fonctionnement. L'objet de cette charte est donc de préciser les obligations auxquelles doivent se conformer les élèves et étudiants du lycée.

Chaque élève ou étudiant du lycée, en tant qu'utilisateur des ressources citées ci-dessus s'engage à :

1 – Respect du matériel

- X ne pas dégrader toute ou partie du matériel intentionnellement
- X s'assurer du bon état général du matériel et signaler tout défaut au professeur, dès sa prise en main
- X ne pas débrancher de câble ou déplacer de périphériques de sa propre initiative
- X n'apporter aucune modification à la configuration des machines
- X n'utiliser uniquement que les logiciels déjà présents sur l'ordinateur
- X ne pas utiliser les ordinateurs comme espace de stockage à des fins privées

2 – Protection des données personnelles pour soi et pour autrui

- X ne pas partager ses identifiants ou utiliser un autre identifiant que celui qui vous a été fourni personnellement : chacun est **responsable** de l'utilisation qui sera faite de ses propres identifiants
- X déclarer rapidement la perte d'un identifiant ou l'oubli d'un mot de passe pour qu'ils soient réinitialisés.
- X ne pas tenter de lire, modifier, copier, diffuser ou détruire des fichiers ne m'appartenant pas

3 – Usage responsable

- X n'utiliser les ressources qu'à des fins pédagogiques ou scolaires
- X ne pas utiliser les ressources pour télécharger ou diffuser des contenus illégaux (*musiques, films...*)
- X ne pas utiliser les ressources pour consulter des sites de streaming sauf mention contraire du professeur encadrant et dans un strict et unique cadre scolaire ou pédagogique
- X n'utiliser aucun service d'accès au réseau (*ordinateur, smartphone...*) pendant les heures de cours sauf mention contraire du professeur encadrant et dans un strict et unique cadre scolaire ou pédagogique
- X alerter l'équipe éducative du contenu illégal d'un site accessible via les réseaux pédagogiques, malgré les filtres appliqués

4 – Respect de la loi

- X ne pas utiliser, télécharger ou diffuser de logiciels récupérés illégalement ou interdits par la loi
- X ne rien mettre en œuvre pour contourner les dispositifs de sécurité, ni introduire de programmes malveillants (*virus, chevaux de Troie...*)
- X ne créer ou relayer aucun contenu (*message, affiche, photo...*) sur quelque support que ce soit qui pourrait porter atteinte à la morale, à l'intégrité et à la dignité d'une personne (*harcèlement...*) et/ou à la réputation du lycée
- X ne pas utiliser les moyens mis à disposition pour consulter des sites à caractère immoral, xénophobe, raciste, violent pédophile ou pornographique
- X diffuser de fausses informations ou des informations faisant l'apologie du racisme, de la pornographie, de la pédophilie et de la xénophobie.

5 – Ordinateur personnel mis à disposition par la Région Occitanie

- X le conserver **en bon état d'utilisation** pendant toute la durée de la scolarité dans un lycée de la région Occitanie
- X l'emmener en classe lorsqu'un professeur le demande, avec un niveau de batterie **en bon état de charge**
- X ne pas désinstaller la suite logicielle pédagogique dénommée **MCNL**
- X en faire un usage raisonné et responsable.
- X faire appel au support en cas de problème matériel :
 - Par téléphone au **0 800 456 001**, numéro gratuit
 - Par mail assistance.lordi@spie.com
 - A l'adresse <https://lordi.spie.com/>

Le lycée rappelle que :

- X des dispositions techniques sont prises pour permettre un contrôle qui peut être effectué **en temps réel ou différé** afin de vérifier que l'usage des ressources citées est bien conforme aux règles indiquées dans le présent engagement, dans le respect des règles relatives à la protection de la vie privée
- X des données sont conservées par les serveurs proxy le temps requis par le délai légal à des fins de requête judiciaire éventuelle.

L'élève ou l'étudiant qui contreviendrait aux règles définies dans ce document s'expose aux sanctions prévues par le règlement intérieur du lycée et/ou au retrait de ses accès aux ressources informatiques citées (*avertissement, interdiction d'accès en dehors du cadre d'un cours, sanctions disciplinaires...*) et s'expose également aux sanctions prévues par la loi (*poursuites civiles et/ou pénales*)

L'inscription au Lycée vaut adhésion pour chacun à la charte et engagement à la respecter.